



Helbing
Lichtenhahn
Verlag



www.bail.ch

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Séminaire sur
le droit du bail

18^e Séminaire sur le droit du bail



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit

Séminaire sur le droit du bail

Av. du 1^{er}-Mars 26

CH-2000 Neuchâtel

Téléphone: +41 32 718 12 60

Fax: +41 32 718 12 61

E-mail: seminaire.bail@unine.ch

www.bail.ch

www.unine.ch

**3 et 4 octobre 2014
17 et 18 octobre 2014**

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

swissuniversities

Vendredi 3 ou 17 octobre - 10h00 à 17h00

- 09 h 30 Accueil des participants**
- 10 h 00 Ouverture de la journée**
- 10 h 15 Contrat de bail et valorisation immobilière**
M. Blaise Carron, professeur à l'Université, Neuchâtel
Me Placidus Plattner, avocat, Küssnacht-Zurich
- 11 h 00 Pause**
- 11 h 20 La réparation du préjudice subi par le locataire en cas de défaut de la chose louée**
M. Laurent Bieri, professeur à l'Université, Lausanne
- 12 h 15 Repas**
- 14 h 00 L'expulsion**
M. François Bohnet, professeur à l'Université, Neuchâtel
Me Philippe Conod, avocat, Lausanne et chargé d'enseignement à l'Université, Neuchâtel
- 14 h 45 L'abus de droit en droit du bail**
M. Pascal Pichonnaz, professeur à l'Université, Fribourg
- 15 h 30 Pause**
- 16 h 00 Le droit public de la rénovation**
Me Valérie Défago Gaudin, avocate, Genève et chargée d'enseignement à l'Université, Neuchâtel
- 17 h 00 Clôture**

Samedi 4 ou 18 octobre - 08h45 à 11h15

- 08 h 30 Accueil des participants**
- 08 h 45 Le bail des cafés et des restaurants**
Me David Lachat, avocat, Genève
- 09 h 45 Pause**
- 10 h 15 Jurisprudence récente en matière de bail**
1. Dispositions générales (M. Blaise Carron)
2. Protection contre les congés (Me David Lachat)
3. Protection contre les loyers abusifs (Me Philippe Conod)
4. Autorités et procédure (M. François Bohnet)
- 11 h 15 Clôture**

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et un ouvrage) **CHF 380.-**

Stagiaires et assistants-doctorants **CHF 200.-**
(merci de nous faire parvenir un justificatif)

Délai d'inscription

31 août 2014. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 14 septembre 2014 pour le séminaire des 3 et 4 octobre et jusqu'au 28 septembre 2014 pour celui des 17 et 18 octobre. Passé ces délais, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / Séminaire sur le droit du bail

Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél. : 032 / 718 12 60

E-mail : seminaire.bail@unine.ch

Logement

L'Office du tourisme neuchâtelois est compétent pour les réservations d'hôtel (tél. 032 889 68 90 ; e-mail : neuchatel.congres@ne.ch). Les réservations sont à effectuer directement en ligne à l'adresse www.neuchatelcongres.ch/droitdubail jusqu'au 3 septembre 2014 pour la 1^{ère} session et jusqu'au 17 septembre 2014 pour la 2^e session.

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit. Inscriptions également possibles par e-mail ou en ligne sur www.publications-droit.ch.

Je prendrai part au séminaire du : 3 et 4 octobre 2014 17 et 18 octobre 2014

Je participerai au repas de vendredi midi : oui non

et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

Signature : _____